# Agreste Conjoncture

Animaux de boucherie



Janvier 2019- N° 2019 - 12 Porcins - 01/11 Infos rapides

# En 2018, le cours du porc charcutier reste bas

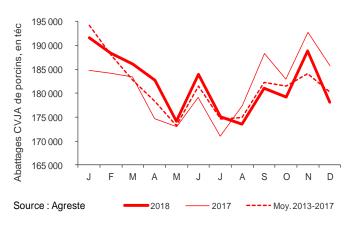
'année 2018 est marquée par l'absence de rebond du cours du porc charcutier, habituellement constaté au début du printemps jusqu'à l'été, ainsi que par le niveau résolument bas du cours. A 1,37 €/kg en moyenne sur l'année 2018, il est inférieur de 0,18 €/kg à celui de 2017 et de 0,14 €/kg à la moyenne 2013-2017. En France comme en UE, les prix sont bridés par la forte concurrence internationale, notamment américaine, en termes de niveaux de prix et d'apports de volumes.

En décembre 2018, les abattages porcins marquent un repli saisonnier marqué. Depuis août 2018, ils restent inférieurs aux niveaux élevés de 2017, mais compte tenu du dynamisme du premier semestre 2018, le bilan 2018 reste quasiment stable par rapport à 2017. Toutefois, le nombre de porcins abattus est en léger retrait par rapport à la moyenne quinquennale (- 0,7 %).

En novembre 2018, la balance commerciale française redevient déficitaire. Les exportations de viande porcine s'essoufflent, notamment vers l'Italie et d'autres partenaires européens.

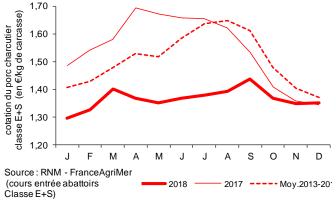
# **Abattages**

En décembre 2018, les abattages de porcins marquent un repli saisonnier marqué (-5,7 % sur un mois)



### Cotations

Cours du porc charcutier stable depuis octobre, niveau bas et sans relief tout au long de l'année 2018





#### Les faits marquants

En 2018, les abattages restent quasiment stables, en têtes et en téc, par rapport à 2017.

En décembre 2018, les abattages de porcins sont en repli saisonnier d'autant plus marqué que l'activité était particulièrement dynamique en novembre 2018. Par rapport à décembre 2017, ils sont inférieurs de 4 % en téc et de 2 % en têtes. Sur l'année 2018, le ralentissement des abattages observé depuis août est toutefois compensé par la bonne activité du premier semestre en raison de poids des carcasses supérieurs à ceux de 2017. Sur l'ensemble de l'année 2018, les abattages sont stables : + 0,2 % en téc et + 0,4 % en têtes par rapport à 2017 (+ 0,3 % en téc par rapport à la moyenne quinquennale, mais en repli de 0,7 % en têtes).

En novembre 2018, la production porcine recule de 2,4 % en téc sur un an, compte tenu du niveau élevé de novembre 2017. Elle est supérieure à la moyenne 2013-2017 (+ 2,3 %).

Après le pic saisonnier d'octobre 2018, les exportations de viande porcine se replient en novembre 2018. Elles sont également en baisse par rapport à novembre 2017 (- 9 %), et par rapport à la moyenne quinquennale (- 2,5 %). Elles s'effritent notamment vers le marché européen (- 9 % sur un an, soit - 4 700 téc) dont - 1 700 téc vers l'Italie, - 1000 téc vers l'Espagne et - 800 téc vers la Hongrie. En forte hausse à l'automne 2017, les débouchés vers l'Italie se

rétractent depuis septembre 2018, restant néanmoins supérieurs aux niveaux des années antérieures à 2017. La relance des ventes observée en octobre vers l'Asie (en particulier vers les Philippines et la Chine) est moins marquée qu'en novembre 2018.

Dans le même temps, les importations de viande porcine progressent (+ 2,3 % par rapport à novembre 2017). Les achats auprès de l'Italie continuent de progresser (+ 21 % sur un an).

Par conséquent, en novembre, la balance commerciale redevient déficitaire en volume (- 3100 téc) et son déficit en valeur se dégrade (- 45,6 millions d'€).

En décembre, le cours du porc français reste stable, comme dans les pays voisins. Il s'établit à 1,35 €/kg (classe E+S entrée abattoirs). A 1,37 €/kg en moyenne sur l'année 2018, il est inférieur de 0,18 €/kg à 2017 et de 0,14 €/kg à la moyenne 2013-2017. Durant la période printemps-été 2018, les cotations du porc français restent à un niveau plancher, à l'instar des autres références européennes.

Par ailleurs, la hausse du prix de l'aliment pour porcins se poursuit : + 6,6 % entre juillet et novembre 2018.

#### Les indicateurs

En décembre 2018, les abattages porcins restent inférieurs aux niveaux élevés de décembre 2017.

	Abattages CVJA en milliers de têtes					Abattages CVJA en téc						
	Décembre		Cumul janvier à décembre			Décembre			Cumul janvier à décembre			
	2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %
Porcs charcutiers	1 886	1 854	-1,7	22 770	22 848	0,3	180 632	173 207	-4,1	2 114 234	2 117 683	0,2
Coches et verrats Porcelets	28 32	26 28	-4,8 -13,5	348 290	352 303	1,1 4,6	4 724 406	4 506 382	-4,6 -5,9	58 890 4 541	60 237 4 798	2,3 5,7
TOTAL porcins	1 946	1 908	-2,0	23 408	23 503	0,4	185 762	178 095	-4,1	2 177 665	2 182 719	0,2

Source: Agreste

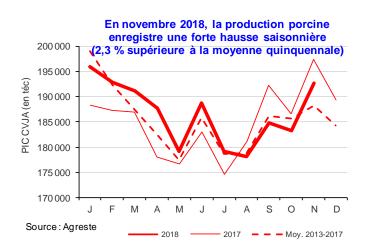
·	Poids moyen à l'abattage (kg)							
		Décembre		Moyenne de janvier à décembre				
	2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %		
Porcs charcutiers	95,8	93,4	-2,4	92,8	92,7	-0,2		

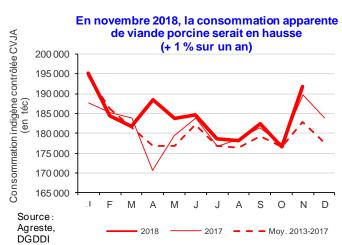
Source: Agreste

		Novembre			Cumul de janvier à novembre			
		2017	2018	2018/2017 en %	2017	2018	2018/2017 en %	
Porcins en nombre de téc								
(1)	Abattages (CVJA)	192 752	188 774	-2,1	1 991 903	2 004 624	0,6	
(2)	Importations d'animaux vivants	199	137	-31,1	2 383	2 339	-1,8	
(3)	Exportations d'animaux vivants	4 806	4 069	-15,3	42 770	51 537	20,5	
	Solde extérieur des animaux vivants	4 606	3 931		40 387	49 198		
(4)=(1) -(2)+(3)	Production indigène contrôlée d'animaux (CVJA)	197 359	192 705	-2,4	2 032 291	2 053 822	1,1	
Viande porcine y c. graisse de porc en téc								
(6)	Importations de viande porcine	51 023	52 191	2,3	528 985	547 354	3,5	
(7)	Exportations de viande porcine	54 047	49 064	-9,2	525 775	525 760	0,0	
	Solde extérieur de la viande porcine	3 024	-3 127		-3 211	-21 595		
(9)=(1) +(6)-(7)	TUONSOMMATION INGIGENE CONTROLEE (U.V.IA)		191 901	1,1	1 995 114	2 026 220	1,6	

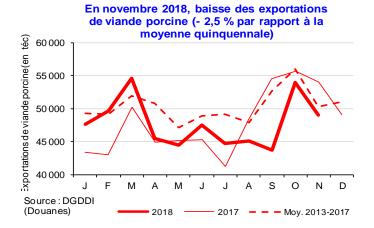
Source: Agreste, DGDDI (Douanes)

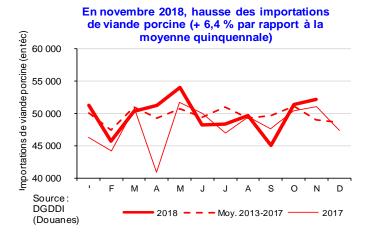
# Mise en perspective



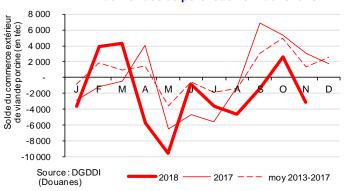


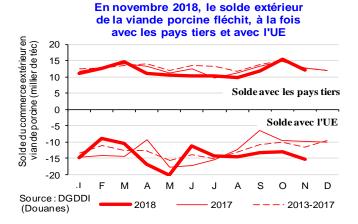
#### Mise en perspective

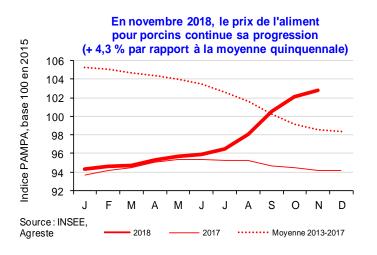


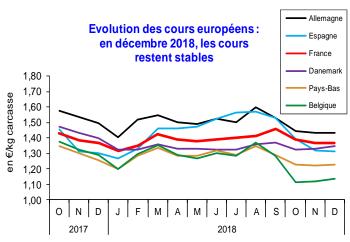












Source : RNM-FranceAgriMer et Eurostat Cotations du porc charcutier classe S entrée abattoirs

# Méthodologie et définitions

#### Abattages contrôlés CVJA

Les abattages contrôlés bruts mesurent le nombre et le poids en tonnes des carcasses produites dans les abattoirs publics ou industriels contrôlés par les services vétérinaires. Les poids collectés sont ceux des carcasses froides sans têtes et sans pieds utilisés pour le calcul des redevances sanitaires de découpage. S'agissant des porcs, les poids publiés dans la présente publication sont ramenés à un poids avec têtes et pied, conformément à la classification communautaire de carcasses de porcs, et se déduisent des précédents par l'application d'un coefficient correcteur de 1,11.

Les résultats des abattages mensuels bruts sont corrigés en appliquant des coefficients de variation journalière d'abattage (CVJA) afin de tenir compte du niveau d'activité des abattoirs qui diffère selon les jours de la semaine et la présence ou non de jours fériés dans le mois, le mois précédent ou le mois suivant.

#### Tonne équivalent carcasse (téc)

Il s'agit d'une unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque type de produit.

#### Production indigène contrôlée (PIC)

La production française CVJA correspond aux abattages contrôlés CVJA auxquels on ajoute le solde du commerce extérieur (exportation – importation) des animaux vivants (hors reproducteurs).

# Consommation indigène contrôlée (CIC)

Les quantités de viande consommée en France (exprimées en téc) pour un mois donné correspondent aux abattages contrôlés auxquels sont ajoutées les importations de viande et retranchées les exportations de viande et, le cas échéant, les variations de stocks à l'intervention.

CIC CVJA = Abattages contrôlés CVJA + (Importations – Exportations) de viandes – (Stocks fin – Stocks début) à l'intervention.

#### Cotation porc charcutier E+S

Depuis le 01/01/2014, la réglementation européenne définissant la classe des porcs charcutiers a été modifiée. Jusqu'en décembre 2013, la classe E correspondait aux porcs charcutiers dont la teneur en viande maigre (TMP) était supérieure ou égale à 55%. Depuis janvier 2014, la réglementation restreint la classe E aux animaux dont la TMP va de 55% à moins de 60%, les porcs charcutiers de TMP  $\geq$  60% étant dorénavant classés en S. Le périmètre observé, porcs charcutiers de TMP  $\geq$  55%, correspond selon la nouvelle réglementation aux porcs des classes E et S réunies.

#### **Indice Ipampa**

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa) permet de suivre l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Son calcul est réalisé conjointement par le SSP et l'Insee. Il est alimenté par l'enquête sur l'observation des prix des consommations intermédiaires nécessaires aux exploitations agricoles (EPCIA), réalisée par le SSP auprès des organismes vendeurs. L'indice actuel est en base 100 en 2015.

# Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

www.agreste.agriculture.gouv.fr



# Agreste: la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Secrétariat Général SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP Site Internet : <a href="www.agreste.agriculture.gouv.fr">www.agreste.agriculture.gouv.fr</a> Directrice de la publication : Béatrice Sédillot Rédacteur : Christelle Ugliera

Composition : SSP Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr(dans la rubrique Conjoncture)